



Ref : CFVU2023/ D23-0904

CFVU DU 21 SEPTEMBRE 2023

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'UBM ET L'ASSOCIATION LA MÉMOIRE DE BORDEAUX MÉTROPOLE.

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 21 septembre 2023 réunie sous la présidence de Madame Marie Mellac,**

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

- **APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'UBM ET L'ASSOCIATION LA MÉMOIRE DE BORDEAUX MÉTROPOLE.**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 21/09/2023.*

Nombre de membres présents	17
Nombre de membres représentés	10
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	27
Nombre de votes pour	27
Nombre de votes contre	0

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne,

Signé

Lionel LARRÉ.

Publié le : 19/10/2023

Transmis à Mme la Rectrice Chancelière des Universités d'Aquitaine le : 19/10/2023